

Informations administratives Secondes, Premières et Terminales du LGTP

• Ecole Directe (Nouveauté - Remplace Pronote)

Les codes de connexion seront transmis aux parents ainsi qu'aux élèves **après la rentrée**. Tout au long de l'année, les informations sont diffusées majoritairement par Ecole Directe. Par conséquent, nous vous recommandons une connexion régulière.

• Lycée 4.0

Chaque *nouvel* élève (2^{nde} GT et 2^{nde} Pro) recevra un ordinateur portable à la rentrée, dans le cadre du lycée 4.0
L'ordinateur est un prêt pour la durée de la scolarité et appartient définitivement à l'élève à l'obtention de son baccalauréat.
Les manuels scolaires seront dématérialisés dans leur grande majorité.

• Bourse nationale des lycées – Rappel

- *Pour les élèves de 3^{ème} scolarisés en collège public et pour les lycéens non boursiers scolarisés en lycée public*

Les parents doivent faire la demande sur le portail Scolarité-Services avant le 6 juillet 2021.

Explications sur le site <http://www.education.gouv.fr/cid151/aides-financieres-au-lycee.html>

- *Pour les élèves non boursiers scolarisés dans un établissement privé (collège ou lycée)*

Récupérer un formulaire de bourse auprès du secrétariat de l'établissement actuel. A rendre complet avant le 6 juillet 2020.

- *Pour les élèves lycéens déjà boursiers en 2020-2021.*

Le transfert de la bourse se fera automatiquement. Une vérification de ressources sera éventuellement demandée à la rentrée de septembre.

• Fonds social

Les documents sont à récupérer à l'accueil après la rentrée. A rendre impérativement avant la date indiquée.

• Changement de régime

Le choix du régime (externe / demi-pensionnaire) engage l'élève pour l'année scolaire. Un formulaire sera transmis aux élèves via le professeur principal à la rentrée, la famille confirmera le choix des jours de demi-pension ou le changement de régime. Cette modification pourra se faire gratuitement **jusqu'au 17 septembre 2021 inclus**. **Au-delà, des frais de gestion s'appliquent.**

• Certificats scolaires 2021-2022

3 certificats seront remis aux élèves du lycée via le professeur principal **à partir de mi-septembre**.

Aucun certificat ne sera délivré avant septembre ; aucun duplicata ne sera fait après. Il est donc recommandé de conserver au moins une version du document, soit en format papier, soit en format numérique.

• Subventions transports scolaires 2021/2022 (élèves résidant HORS EUROMETROPOLE)

La demande se fait uniquement en ligne quel que soit le mode de transport (train, bus interurbain) sur le site www.fluo.eu/67

- La participation forfaitaire et annuelle est de 94€ (au lieu de 135€ en 2020-2021)
- Fin de la gratuité pour les élèves internes, l'abonnement annuel sera de 94€
- Les apprentis en filière CAP ou Bac pro peuvent également faire la demande

Ouverture du site www.fluo.eu/67 le 7 juin 2021

L'ACCUEIL DES ELEVES SE FERA EN SALLE DES FETES

Rentrée du Lycée Général et Technologique		
JEUDI 02 SEPTEMBRE 2021		
Classes	Matin	Après-midi
2^{ndes} GT	Rentrée des élèves à 08h30	<i>Cours normaux</i>
1^{ères} Générales 1^{ères} STMG - 1^{ère} ST2S	Rentrée des élèves à 09h30	<i>Cours normaux</i>
T^{les} Générales T^{les} STMG – T^{le} ST2S	Rentrée des élèves à 10h30	<i>Cours normaux</i>

L'accueil initial se fera en salle des fêtes. Dans toutes les classes, les élèves seront pris en charge par leur professeur principal jusqu'à midi.
Les 2^{ndes} 1^{ères} et T^{les} commenceront les cours selon l'emploi du temps l'**après-midi**.

Rentrée du Lycée Professionnel		
VENDREDI 03 SEPTEMBRE 2021		
Classes	Matin	Après-midi
2^{ndes} Pro ASSP – 2nde Pro GATL – 2nde Pro MCV 1^{ère} année CAP ATMFC	Rentrée des élèves à 08h30	<i>Cours normaux</i>
1^{ère} Pro ASSP – 1^{ère} Pro AGOrA – 1^{ère} Pro MCV 2^{ème} année CAP ATMFC	Rentrée des élèves à 09h30	<i>Cours normaux</i>
T^{ale} Pro ASSP – T^{ale} Pro GA – T^{ale} Pro MCV	Rentrée des élèves à 10h30	<i>Cours normaux</i>

L'accueil initial se fera en salle des fêtes. Dans toutes les classes, les élèves seront pris en charge par leur professeur principal jusqu'à midi.
Les élèves du Lycée Professionnel commenceront les cours selon l'emploi du temps l'**après-midi**.

INTERNAT

La rentrée à l'internat se fera :

- Mercredi 1^{er} Septembre de 17h à 19h pour les élèves du Lycée Général et Technologique
- Jeudi 02 Septembre de 17h à 19h pour les élèves du Lycée Professionnel

Une circulaire spécifique sera envoyée ultérieurement.

G. POIRIEZ
Chef d'établissement